NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune. Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2020.

1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2020

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2020

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 082 556,20	G	1 329 493,22
	Section d'investissement	B	441 440,17	H	496 388,55
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	264 080,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	215 147,77 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 739 144,14	= G+H+I+J	2 089 962,62
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	715 825,00	L	634 974,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	715 825,00	= K+L	634 974,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 082 556,20	= G+I+K	1 593 574,07
	Section d'investissement	= B+D+F	1 372 412,94	= H+J+L	1 131 362,55
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 454 969,14	= G+H+I+J+K+L	2 724 936,62

II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 082 556.20 €.
Elles se répartissent comme suit :

Mairie de St-Germain-Laval – 2 rue du Marché - BP 9 - 42260 St Germain Laval Tel. 04.77.65.41.30 - Fax 04.77.65.51.31
Internet : www.st-germain-laval.com – E-mail : mairie@st-germain-laval.fr

FONCTIONNEMENT
DEPENSES par Chapitre

011	Charges à caractère général	242 523.22
012	Charges de personnel	449 784.85
014	Atténuations de produits	56 861.00
022	Dépenses imprévues Fonct	
023	Virement à la sect° d'investis.	
042	Opérations d'ordre entre section	45 263.04
65	Autres charges gestion courante	225 622.81
66	Charges financières	62 075.58
67	Charges exceptionnelles	425.70
Total	**DEPENSES**	**1 082 556.20**

Chapitre 011 - Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, scolaires, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie communale, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 - Charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du reversement sur des fonds nationaux de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et des fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section : retrace les opérations d'ordre entre section et notamment les dotations relatives aux amortissements des fonds de concours.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :
Ce chapitre prévoit : le contingent du service incendie (39 202 € pour 2020), les contributions aux Syndicats intercommunaux, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS, contrat d'association avec l'OGEC, les contributions eaux pluviales versées au budget assainissement.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

B) Les recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 593 574.07 €, dont 264 080.85 € d'excédent antérieur reporté.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté Fonc	
013	Atténuations de charges	5 502.35
042	Opérations d'ordre entre section	
70	Produits des services	65 571.48
73	Impôts et taxes	727 384.27
74	Dotations et participations	385 877.56
75	Autres produits gestion courante	144 068.97
76	Produits financiers	0.30
77	Produits exceptionnels	1 088.29
Total	**RECETTES**	**1 329 493.22**

Chapitre 013 - Atténuations de charges : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre section : il retrace notamment les écritures relatives aux cessions de biens.

Chapitre 70 - Produits des services : Il concerne les produits des services et des ventes diverses.
Les recettes enregistrées dans ce chapitre sont les redevances pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public, les remboursements effectués par le service assainissement, les concessions dans les cimetières.

Chapitre 73- Impôts et taxes: Il concerne les impôts et taxes ainsi que les droits de place.

Chapitre 74 - Dotations et participations : Il comprend les différentes dotations et participation (DGF, Dotation de solidarité rurale, compensation des impôts locaux).

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : Il correspond aux remboursements de sinistres par les assurances.

III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 372 412.94 €, dont 215 147.77 € d'excédent antérieur reporté et 715 825 € de restes à réaliser.
Elles se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES

16	Remboursement d'emprunts	196 106.91
20	Immobilisations incorporelles	22 121.27
204	Subventions d'équipement versées	39 700.86
21	Immobilisations corporelles	11 497.83
23	Immobilisations en cours	172 013.30
4581	Investissement sous mandat	
Total	**DEPENSES**	**441 440.17**

Les principaux investissements payés en 2020 ont été les suivants :

- Révision PLU (5 251.67 €)
- Travaux maison à colombages (84 303.63 €)
- Début des travaux accessibilité -toilettes publiques Rue Nationale- (5 392 €)
- Travaux voirie 2018 et 2019 (24 691.01 € et 47 639.66 €)
- Renouvellement « boules » éclairage public 2ème tranche : 38 096.61 €...

d) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 1 131 362.55 €. dont 634 974.00 € de restes à réaliser
Elles se répartissent comme suit :

RECETTES par Chapitre
RECETTES

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
021	Virement de la section de fonct.	
024	Produits des cessions	
040	Opérations d'ordre entre section	45 263.04
041	Opérations patrimoniales	
10	Dotations Fonds divers Réserves	138 265.16
13	Subventions d'investissement	170 074.89
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000.00
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	42 785.46
27	Autres immos financières	
4582	Investissement sous mandat	
Total	**RECETTES**	**496 388.55**

La section d'investissement est financée par le résultat de fonctionnement, le virement de la section d'investissement, le remboursement de la TVA, les subventions (Etat, Région, DRAC, Département...), les fonds de concours.
Un emprunt de 224 000 € été contracté en 2020 pour financer les investissements relatifs aux travaux de la Maison à Colombages et de la piscine.

2- BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2020

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	117 555,82	G	168 673,47	G-A	51 117,65
	Section d'investissement	B	85 723,40	H	74 640,93	H-B	-11 082,47
			+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	125 305,18 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	6 656,47 (si excédent)		
			=		=		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	203 279,22	Q= G+H+I+J	375 276,05	=Q-P	171 996,83

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	8 220,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	8 220,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	117 555,82	= G+I+K	293 978,65	176 422,83
	Section d'investissement	= B+D+F	93 943,40	= H+J+L	81 297,40	-12 646,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	211 499,22	= G+H+I+J+K+L	375 276,05	163 776,83

II - LA SECTION D'EXPLOITATION

A) Les dépenses :

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 117 555.82 €.
Elles se répartissent comme suit :

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre

011	Charges à caractère général	21 398.36
012	Charg. pers. et frais assimilés	7 730.86
014	Atténuations de produits	10 760.00
022	Dépenses imprévues Fonct	
023	Virement à la sect° d'investis.	
042	Opérations d'ordre entre section	68 906.40
65	Autres charges gestion courante	47.66

66	Charges financières	7 752.93
67	Charges exceptionnelles	959.61
Total	**DEPENSES**	**117 555.82**

B) Les recettes :

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 293 978.65 €. dont 125 305.18 € d'excédent antérieur reporté.
Elles se répartissent comme suit :

EXPLOITATION
RECETTES par Chapitre

002	Excédent antérieur reporté Fonc	
042	Opérations d'ordre entre section	44 906.68
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	123 453.82
75	Autres produits gestion courante	
77	Produits exceptionnels	312.97
Total	**RECETTES**	**168 673.47**

III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 93 943.40 €. dont 8 220.00 € de restes à réaliser.
Elles se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT
DEPENSES par Chapitre

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
020	Dépenses imprévues Invest	
040	Opérations d'ordre entre section	44 906.68
16	Emprunts et dettes assimilées	39 661.72
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	1 155.00
23	Immobilisations en cours	
Total	**DEPENSES**	**85 723.40**

B) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 81 297.40 dont 6 656.47 € d'excédent antérieur reporté.
Elles se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT
RECETTES par Chapitre

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
021	Virement de la section de fonct.	
040	Opérations d'ordre entre section	68 906.40
10	Dotations Fonds divers Réserves	5 734.53
13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	
Total	**RECETTES**	**74 640.93**

3 - BUDGET SPANC

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2020

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 777,05	G	2 351,00	G-A	-426,05
	Section d'investissement	B	19 744,52	H	19 024,52	H-B	-720,00
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	426,05 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	3 900,00 (si excédent)		
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	22 521,57	Q= G+H+I+J	25 701,57	=Q-P	3 180,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 680,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 680,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	2 777,05	= G+I+K	2 777,05	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	21 424,52	= H+J+L	22 924,52	1 500,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	24 201,57	= G+H+I+J+K+L	25 701,57	1 500,00

II - LA SECTION D'EXPLOITATION

EXPLOITATION
DEPENSES par Chapitre

011	Charges à caractère général	2 777.05 €
Total DEPENSES		**2 777.05 €**

RECETTES par Chapitre

70	Ventes prod fab, prest serv, mar	2 351.00 €
Total RECETTES		**2 351,00 €**

Ces recettes correspondent au remboursement des contrôles des installations Assainissement Non Collectif effectués par la SAUR.
A celles-ci s'ajoute l'excédent antérieur reporté de 426.05 €

III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre

4581	Opérations pour compte de tiers	15 844.52
4582	Opérations pour compte de tiers	3 900.00
Total	**DEPENSES**	**19 744.52**

RECETTES par Chapitre

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
4582	Opérations pour compte de tiers	19 024.52
Total	**RECETTES**	**19 024.52**

A ces recettes s'ajoute le solde d'exécution d'investissement antérieur reporté de 3 900.00 €.

4 - BUDGET CCAS

FONCTIONNEMENT

DEPENSES par Chapitre

011	Charges à caractère général	3 127.24
022	Dépenses imprévues Fonct	
65	Autres charges gestion courante	1 267.38
Total	**DEPENSES**	**4 394.62**

RECETTES par Chapitre

002	Excédent antérieur reporté Fonc	
70	Produits des services	900.00
74	Dotations et participations	3 500.00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	300.00
Total	**RECETTES**	**4 700.00**

L'excédent antérieur reporté antérieur est de 7 185.68 €

INVESTISSEMENT

En section d'investissement, aucune écriture n'a été réalisée.

Fait à SAINT GERMAIN LAVAL le 30 mars 2021.
Le Maire,
Jean Claude RAYMOND.

MAIRIE de ST-GERMAIN-LAVAL (Loire)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 a été voté le 30 mars 2021 par le conseil municipal.
Il a été établi avec la volonté :
- de maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des financeurs : Etat, Conseil Départemental, Région, …, chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.
Les budgets primitifs 2021 sont présentés avec reprise des résultats de l'exercice 2020.

1 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
Elle s'équilibre en 2021 à : 1 592 621.48 €.

Mairie de St-Germain-Laval – 2 rue du Marché - BP 9 - 42260 St Germain Laval Tel. 04.77.65.41.30 - Fax 04.77.65.51.31
Internet : www.st-germain-laval.com – E-mail : mairie@st-germain-laval.fr

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, des diverses subventions ou/et participations, des produits domaniaux.
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel municipal, les frais de fonctionnement des services (écoles, camping, équipements sportifs...) les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT
DEPENSES par Chapitre

		BP + DM 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	335 600.00	364 100.00
012	Charges de personnel	485 250.00	503 600.00
014	Atténuations de produits	59 286.00	59 286.00
022	Dépenses imprévues Fonct	2 097.85	20 404.48
023	Virement à la sect° d'investis.	362 361.00	291 000.00
042	Opérations d'ordre entre section	45 264.00	47 531.00
65	Autres charges gestion courante	242 142.00	248 042.00
66	Charges financières	64 093.00	57 438.00
67	Charges exceptionnelles	1 220.00	1 220.00
Total	**DEPENSES**	**1 597 313.85**	**1 592 621.48**

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie communale, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 : Charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du reversement sur des fonds nationaux de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et des fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section : Il retrace les opérations d'ordre entre section et notamment les dotations relatives aux amortissements des fonds de concours.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre prévoit : le contingent du service incendie (39 202 € pour 2021), les contributions aux Syndicats intercommunaux, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS, contrat d'association avec l'OGEC, les contributions eaux pluviales versées au budget assainissement.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement à hauteur de 291 000.00 €.

Les recettes de fonctionnement se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES par Chapitre		**BP + DM 2020**	**BP 2021**
002	Excédent antérieur reporté Fonc	264 080.85	269 967.48
013	Atténuations de charges	4 000.00	2 000.00
042	Opérations d'ordre entre section	15 000.00	20 000.00
70	Produits des services	66 700.00	82 352.00
73	Impôts et taxes	731 820.00	742 147.00
74	Dotations et participations	374 113.00	341 855.00
75	Autres produits gestion courante	141 000.00	134 300.00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	600.00	
Total	**RECETTES**	**1 597 313.85**	**1 592 621.48**

Chapitre 013 : Atténuations de charges : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 42 : Opérations d'ordre entre section : Il retrace notamment les travaux en régie effectués par les agents communaux.

Chapitre 70 : Produits des services : Il concerne les produits des services et des ventes diverses.
Les recettes enregistrées dans ce chapitre sont les redevances pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public, les remboursements effectués par le service assainissement, les concessions dans les cimetières.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : Il concerne les impôts et taxes ainsi que les droits de place.

Chapitre 74 : Dotations et participations : Il comprend les différentes dotations et participation (DGF, Dotation de solidarité rurale, compensation des impôts locaux).

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : Il correspond aux remboursements de sinistres par les assurances.

c) La fiscalité

À compter de 2021, la réforme en vue de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP) se traduit pour les communes par une modification de la nature des ressources perçues.
La suppression de Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales pour les communes, sera totalement compensée par le transfert à leur profit de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB).
Le transfert sera réalisé par cumul du taux TFB voté en 2020 par la commune (soit 8.91 % pour ST GERMAIN LAVAL) avec celui voté en 2020 par le département (soit 15,30 % pour la Loire) pour former le taux de référence TFB 2021 figurant sur l'état 1259 notifié aux communes.

Les taux des impôts locaux votés pour 2021 :

- Taxe Foncière Bâti 24.21 %
- Taxe Foncière Non Bâti 30.01 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 495 569 €.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat (DGF : forfaitaire, « bourg centre » et dotation nationale de péréquation) ne sont pas connues au moment du vote du budget primitif.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 2 118 142.39 € (reports antérieurs et restes à réaliser inclus) s'équilibrant ainsi en dépenses et en recettes.

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre

		BP +DM 2020	RAR+BP 2021
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	215 147.77	160 199.39
020	Dépenses imprévues Invest	147.00	2 000.00
040	Opérations d'ordre entre section	15 000.00	20 000.00
041	Opérations patrimoniales		23 880.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	238.00	
13	Subventions d'investissement		
16	Remboursement d'emprunts	196 107.00	193 791.00
20	Immobilisations incorporelles	98 011.00	14 001.00
204	Subventions d'équipement versées	130 576.00	143 368.00
21	Immobilisations corporelles	87 263.00	163 664.00
23	Immobilisations en cours	938 325.00	1 397 239.00
4581	Investissement sous mandat	70 000.00	
Total	**DEPENSES**	**1 750 814.77**	**2 118 142.39**

RECETTES par Chapitre

		BP +DM 2020	RAR+BP 2021
RECETTES			
001	Solde d'exécution d'inv. reporté		
021	Virement de la section de fonct.	362 361.00	291 000.00
024	Produits des cessions	39 625.00	284 520.00
040	Opérations d'ordre entre section	45 264.00	47 531.00
041	Opérations patrimoniales		23 880.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	138 834.77	263 050.39
13	Subventions d'investissement	641 945.00	705 161.00
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000.00	503 000.00
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours	42 785.00	
27	Autres immos financières		
4582	Investissement sous mandat	70 000.00	
Total	**RECETTES**	**1 700 814.77**	**2 118 142.39**

c) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Elaboration PLU et AVAP : 8 200.00 €
- Travaux toiture ateliers Pralong : 72 540 €
- Travaux Maison à colombages : 487 046 €
- Travaux accessibilité toilettes publiques : 52 636 €
- Travaux Maison des Associations : 219 658 €
- Aménagement d'une piscine : 107 000 €
- Travaux voirie 2020 : 126 000 €
- Travaux voirie 2021 : 153 000 €
- Travaux Tennis : 17 500 €
- Chauffage église St André 55 567 €
- Réfection mur Goddemard 40 994 €
- Réfection tour médiévale : 95 600 €
- Travaux toiture Place du 8 mai 45 : 38 700 €
- Travaux de renouvellement éclairage public "boules" 3éme tranche : 32 400 €
- Travaux dissimulation des réseaux secs Chemin des Vignes : 20 100 €
- Achat matériel (tondeuse…)…

d) Les recettes d'investissement

La section d'investissement est financé par le résultat de fonctionnement, le virement de la section d'investissement, le remboursement de la TVA, les subventions (Etat, Département, Région…), les fonds de concours, par l'emprunt.

e) Etat de la dette

ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2021	3 102 162.15	269 744.13	62 105.38	207 638.75	
2022	2 894 552.08	265 330.39	57 469.53	207 860.86	4 413.74
2023	2 686 691.22	231 091.16	52 883.68	178 207.48	34 239.23
2024	2 508 483.74	226 399.84	48 976.84	177 423.80	4 691.52
2025	2 331 059.94	209 852.37	41 703.46	168 148.91	16 547.27
2026	2 162 911.03	177 815.18	35 812.29	142 002.89	32 037.19
2027	2 020 909.14	167 030.40	33 013.18	134 017.22	10 784.78
2028	1 886 890.92	166 259.90	30 247.71	136 042.19	740.50
2029	1 750 848.73	165 546.89	27 429.84	138 117.05	743.01
2030	1 612 731.68	163 592.60	24 561.77	139 030.83	1 954.29
2031	1 473 700.85	153 884.59	21 744.69	132 139.90	9 708.01
2032	1 341 862.26	137 012.01	19 492.04	117 519.97	16 872.58
2033	1 224 040.98	113 894.23	17 613.39	96 280.84	23 117.78
2034	1 127 760.14	111 567.41	16 198.25	95 369.16	2 326.82
2035	1 032 390.98	101 165.96	14 785.67	86 380.29	10 401.45
2036	946 010.69	69 961.55	13 753.36	56 208.19	31 204.41
2037	889 802.50	69 961.59	12 948.75	57 012.84	-0.04
2038	832 789.66	69 961.64	12 132.58	57 829.06	-0.05
2039	774 960.60	69 961.67	11 304.65	58 657.02	-0.03
2040	716 303.58	49 711.90	10 464.84	39 247.06	20 249.77
2041	677 056.52	49 711.94	9 876.18	39 835.76	-0.04

Page 1

Montants exprimés en euros

2- BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre		BP+DM 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	37 791.00	35 400.00
012	Charg. pers. et frais assimilés	30 000.00	17 000.00
014	Atténuations de produits	11 000.00	11 000.00
022	Dépenses imprévues Fonct		1 290.83
023	Virement à la sect° d'investis.	144 500.00	154 500.00
042	Opérations d'ordre entre section	68 907.00	69 271.00
65	Autres charges gestion courante	50.00	500.00
66	Charges financières	8 253.00	7 520.00
67	Charges exceptionnelles	1 107.18	500.00
Total	**DEPENSES**	**301 608.18**	**296 981.83**

RECETTES par Chapitre		BP+DM 2020	BP 2021
RECETTES			
002	Excédent antérieur reporté Fonc	125 305.18	163 776.83
042	Opérations d'ordre entre section	54 803.00	29 028.00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	121 500.00	103 977.00
75	Autres produits gestion courante		200.00
77	Produits exceptionnels		
Total	**RECETTES**	**301 608.18**	**296 981.83**

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre		BP+DM 2020	RAR+BP 2021
001	Solde d'exécution d'inv. Reporté		4 426.00
020	Dépenses imprévues Invest		5 205.00
040	Opérations d'ordre entre section	54 803.00	29 028.00
16	Emprunts et dettes assimilées	39 662.00	38 838.00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	8 539.47	7 000.00
23	Immobilisations en cours	122 659.00	152 220.00
Total	**DEPENSES**	**225 663.47**	**236 717.00**

RECETTES par Chapitre		BP+DM 2020	RAR+BP 2021
RECETTES			
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	6 656.47	
021	Virement de la section de fonct.	144 500.00	154 500.00
040	Opérations d'ordre entre section	68 907.00	69 271.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	5 600.00	12 946.00
13	Subventions d'investissement		
23	Immobilisations en cours		
Total	**RECETTES**	**225 663.47**	**236 717.00**

Les principaux projets de l'année 2021 sont :
- Travaux de gestion des eaux pluviales « Baffy » : 93 000 €
- Travaux réseau assainissement Chemin du Pressoir : 51 000 €

3 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET SPANC

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre		BP+DM 2020	BP 2021
002	Déficit antérieur reporté (fonc)		
011	Charges à caractère général	5 426.05	5 000.00
67	Charges exceptionnelles		
Total	**DEPENSES**	**5 426.05**	**5 000.00**

RECETTES par Chapitre		BP+DM 2020	BP 2021
002	Excédent antérieur reporté Fonc	426.05	
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	5 000.00	5 000.00
77	Produits exceptionnels		
Total	**RECETTES**	**5 426.05**	**5 000.00**

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre		BP+DM 2020	BP 2021
4581	Opérations pour compte de tiers	46 025.00	30 180.00
4582	Opérations pour compte de tiers	3 900.00	
Total	**DEPENSES**	**49 925.00**	**30 180.00**

RECETTES par Chapitre		BP+DM 2020	BP 2021
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	3 900.00	3 180.00
4582	Opérations pour compte de tiers	46 025.00	27 000.00
Total	**RECETTES**	**49 925.00**	**30 180.00**

Fait à SAINT GERMAIN LAVAL le 30 mars 2021.
Le Maire,
Jean-Claude RAYMOND.

MAIRIE de ST-GERMAIN-LAVAL (Loire)